

ACCOMPAGNEMENT DES CPTS :

FOCUS SUR LES MARCHES PUBLICS MIS A DISPOSITION DES CPTS

VOS INTERLOCUTEURS AU SEIN DU GRADES INÉA S&N

- Alix MICHAUX, référente métier
- Vincent RICQUEBOURG, référent technique



POURQUOI UN MARCHÉ PUBLIC?

- 1 Eclairer les CPTS dans le choix des outils numériques de coordination
- 2 Sécuriser la relation contractuelle
- 3 Négocier les tarifs

PRÉCISIONS SUR CES MARCHÉS



Mis à disposition par le GRADES aux CPTS adhérentes

Multi attributaires 



Conclus pour 2 ans renouvelables 2 fois un an

LES ÉTAPES DU MARCHÉ COORDINATION MÉDICALE DES CPTS

mai et juin 2023 :
Rédaction des cahiers des charges

juillet à septembre 2023 : Publication marché

novembre 2023 : Notification du marché aux éditeurs et communication aux CPTS

mai à juillet 2023 :
Démonstration des solutions par les éditeurs

octobre 2023 :
Commissions de coordination médicale

novembre 2023 :
Planification des 4 démonstrations éditeurs-CPTS

LES 4 CANDIDATS RETENUS POUR LA COORDINATION MÉDICALE DES CPTS



par MEDICALL CONCEPT

par ANAMNESE

par PANDALAB

par TEAM'DOC

Démonstrations des solutions aux CPTS par les éditeurs :

- Anamnèse Inzee.care Coordination (8/12/23)
- Pandalab Pro (8/12/2023)
- Teamdoc (11/12/23)
- Entr'Actes (11/12/23)

=> Rencontres enregistrées disponibles pour les CPTS sur demande

LES ÉTAPES DU MARCHÉ COORDINATION ADMINISTRATIVE DES CPTS

octobre- novembre 2023 :
Publication du marché Mise à disposition d'un logiciel de coordination administrative

décembre 2023 :
Commission de choix

novembre 2023 :
Commission de lecture

janvier 2024: Notification du marché à l'éditeur retenu et communication aux CPTS

LE CANDIDAT RETENU POUR LA COORDINATION ADMINISTRATIVE DES CPTS



LES SUITES A DONNER : LE MARCHE SUBSEQUENT

Chaque CPTS qui souhaite bénéficier de l'un de ces marchés doit réaliser un marché subséquent avec le(s) candidat(s) retenu(s).

Les étapes à suivre :



Si besoin le GRADeS accompagne les CPTS à chacune de ces étapes.



LE MARCHE SUBSEQUENT : MISE A DISPOSITION D'UNE BOITE A OUTILS

Le GRADeS propose aux CPTS ayant signé la convention de mise à disposition du marché,



une Boite à outils comprenant :

- La Notice explicative de la procédure marché subséquent 
- Le Mail de consultation à adresser par la CPTS à chacun des 4 éditeurs 
- Accompagné de la Lettre de consultation qui reprend les exigences de chaque CPTS 
- Le Bordereau de Prix Unitaire qui permet à chaque éditeur d'indiquer ses tarifs 
- La Grille de notation que la CPTS peut utiliser pour comparer chacune des offres reçues 
- Le Mail de notification permettant à la CPTS d'indiquer aux 3 candidats qu'ils sont rejetés, puis au candidat retenu qu'il est retenu 
- Accompagné de la Notification de rejet/ attribution 

Contacts :

alix.michaux@esante-hdf.fr

intercpts-hdf@urps-hdf.fr

